

Sessions d'information destinées à l'industrie - 2012
le Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA) et le Système de
vérification de la conformité (SVC)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(LES PLACES SONT LIMITÉES! INSCRIVEZ-VOUS TÔT!)

Indiquez la session à laquelle vous souhaitez participer :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 14 février – Vancouver, BC | <input type="checkbox"/> 28 février – Winnipeg, MB |
| <input type="checkbox"/> 15 février – Calgary, AB | <input type="checkbox"/> 1 ^{er} mars – Halifax, NS |
| <input type="checkbox"/> 16 février – Saskatoon, SK | <input type="checkbox"/> 13 mars – Montréal, QC |
| <input type="checkbox"/> 21 février – Guelph, ON | <input type="checkbox"/> 15 mars – St-Hyacinthe, QC |
| <input type="checkbox"/> 23 février – Toronto, ON | <input type="checkbox"/> 20 mars – Ville de Québec, QC |

Nom du (des) participant(s), titre de fonction et adresse courriel :

Entreprise : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE ET PAYER LES DROITS D'INSCRIPTION À
L'AVANCE

DROITS D'INSCRIPTION

Nombre de participants _____

@ \$150.00 chacun= **\$** _____

HST (taxe)

CB 12%

ON 13%

NE 15%

Toutes autres provinces TPS 5%

(CMC #R106863244)

\$ _____

TOTAL: **\$** _____

MODES DE PAIEMENT

Le formulaire d'inscription doit être accompagné de votre paiement, autrement il ne sera pas traité.

Libellez votre chèque à l'ordre du **Conseil des viandes du Canada**

- Chèque
- Visa
- Mastercard

Titulaire de la carte: _____ N° _____ Expir. : _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

Faites parvenir le présent formulaire d'inscription dûment complété, accompagné de votre paiement à :

Conseil des viandes du Canada
1545, Carling Avenue, Bureau 407
Ottawa (Ontario) K1Z 8P9
Téléphone : (613) 729-3911
Fax: (613) 729-4997

ou

Carte de crédit seulement au: registration@cmc-cvc.com

Une confirmation de votre inscription vous sera expédiée par courriel une semaine avant la session.

L'admission et l'obtention de la trousse du participant se dérouleront à compter de 7 h 30 le jour de la session.

POLITIQUE D'ANNULATION

En cas d'annulation de votre part, des frais d'administration de 20 % s'appliqueront à votre remboursement. Vos droits d'inscription ne seront remboursés qu'à la réception d'un préavis d'annulation écrit, deux semaines avant la date prévue de la session. Nous procéderons aux remboursements après la tenue des sessions. Vous pouvez remplacer la session par une autre à n'importe quel moment.